



Ingénieur en sûreté



Présentation

Dans une centrale nucléaire, la sûreté est l'affaire de tous. Des règles strictes doivent être respectées et l'ingénieur(e) en radioprotection nucléaire s'attache à l'analyse des risques liés aux activités nucléaires, pour les travailleurs en particulier

Missions

- analyser en temps réel et différé le fonctionnement des installations
- -élaborer des analyses de risques concernant les travailleurs, l'environnement ou le public, pour le compte d'entreprises exerçant des activités nucléaires ou d'organismes de contrôle ou d'expertise
- étudier et mettre en œuvre des moyens de protection des personnes contre les risques d'exposition liés aux activités nucléaires (production d'énergie nucléaire, hôpitaux avec médecine nucléaire et radiothérapie, centres de radiologie...)
- respecter les règles en vigueur en matière de sécurité nucléaire
- coordonner un projet et encadrer son équipe de techniciens
- tenir compte des coûts liés à la protection, de l'organisation du travail sur le terrain, de l'impact sur l'environnement et des délais nécessaires à la mise en œuvre des protections...
- analyser rétrospectivement les dossiers (retour d'expérience)
- proposer ou animer des actions de formation
- instruire des dossiers en relation avec les Autorités de contrôle
- élaborer éventuellement des dossiers pour présentation à l'Autorité de Sûreté Nucléaire

Lieux d'activité

Il/elle est susceptible d'intervenir partout où des activités nucléaires sont mises en œuvre, aussi bien en région parisienne qu'en province (centrales nucléaires, grands hôpitaux, organismes de contrôles régionaux...).

Connaissances et compétences

- connaissances techniques liées à la radioprotection (interactions rayonnement-matière, dispositifs de mesure, réglementation)
- rigueur, méthode, sens de l'organisation
- esprit d'analyse et sens des responsabilités
- qualités relationnelles (capacité à communiquer et à argumenter)
- diplomatie, - sens critique et capacité à prendre du recul
- qualités rédactionnelles (rédaction de dossier d'instruction ou de rapports d'évènements)
- maîtrise de l'anglais parlé et technique

Employeurs

Industries en lien avec les activités nucléaires (producteurs d'électricité, prestataires du nucléaire, grands hôpitaux, entreprises du cycle du combustible, fabricants de matériel de mesure et de contrôle)
Organismes publics (laboratoires de recherche, Défense nationale)
Organismes chargés du contrôle de la réglementation (organismes certificateurs, Autorité de sûreté, Instituts d'expertise...)

Rémunération

Salaires d'un ingénieur débutant autour de 2300 € brut par mois.

Formation

Ecole d'ingénieur généraliste : recrutement sur concours après l'obtention d'un BAC S ou STI ou STL pour ensuite 5 années d'études

pour les diplômes BAC + 2 (validation de 2 années de classe prépa : DUT ou BTS scientifique ou technique Ecoles centrales, Ecoles des mines, Phelma (Grenoble)...

- BAC + 4 : Master de radioprotection, Master Nuclear energy, Master Nuclear engineering, Master Ingénierie du nucléaire...
- BAC + 5 : spécialisation en Génie Atomique de l'INSTN